

SARL GARAGE BOUVERET
RN DE CHAMPAGNOLE

39520 FONCINE LE BAS
Tél.: 03.84.51.34.85

E-mail : garage.bouveret39@orange.fr

SIRET 44502296500013
APE 4520A
TVA Intracommunautaire : FR95445022965
Vous avez été servi par : BOUVERET FABRICE



MME LEBEGUE DEBORAH
16 CHEMIN DES BROUGEONS

39520 FONCINE LE BAS

PAGE

1

FACTURE N° 2024000263 DU 22/03/2024 - Ets 01 COMPTE N° 900093 O.R N° 17915

N° SINISTRE	N° POLICE	ASSURANCE	EXPERT	DATE EXPERTISE	MISE A DISPOSITION

MARQUE	MODÈLE	TYPE	N° SÉRIE	PUIS.		
DACIA	DUSTER	HSDJ9G	UU1HSDJ9G58257064	6		
GENRE	ENERGIE	COULEUR	PEINTURE	1 ^{re} MISE EN C.	IMMATRICULATION	K M COMPTEUR
VP	GO			26/07/2017	EP-090-MD	229937

CT.	DÉSIGNATION	TEMPS/QTE	PRIX UNITAIRE H.T.	TAUX REMISE *	PRIX UNITAIRE NET H.T.	MONTANT H.T.
2	5W30 HUILE MOTEUR 5W30 ACEAC4 RN0720	4.50	12.50		12.50	56.25
2	FILTL5946 FILTRE A HUILE	1.00	14.90		14.90	14.90
2	FILTC826 FILTRE A CARBURANT	1.00	26.16		26.16	26.16
2	FILTA1569 FILTRE A AIR	1.00	26.08		26.08	26.08
2	FILTAH207 FILTRE HABITACLE	1.00	23.50		23.50	23.50
2	ISBDIBD5002 JEUX DE DISQUES DE FREIN AV	1.00	140.00		140.00	140.00
2	BOSC0986494441 JEUX DE PLAQUETTES DE FREIN AV	1.00	78.00		78.00	78.00
2	DOT4 HUILE HYDRAULIQUE DE FREIN	1.00	12.50		12.50	12.50
2	MOOGRE-TC-10479 BRAS DE SUSPENSION AVG	1.00	116.64		116.64	116.64
2	546114237R SILENTBLOC DE PALIER BARRE STABILISATRICE AV	2.00	25.00		25.00	50.00
2	NETFREIN MISE A NIVEAUX/FOURNITURES DIVERS	1.00	10.00		10.00	10.00
2	M2 MO MECANIQUE 2	7.00	60.00		60.00	420.00
2	CTL/RGLGEO CONTROL REGLAGE PARALLELISME	1.00	60.00		60.00	60.00
	Remise/Pièces 25.00 %					-138.52

500,00 € chèque le 21/03/2024

JEU CONCOURS*
▶ 2 500 PLACES DE CINÉMA
▶ 1 AN DE CINÉMA POUR
4 PERSONNES À GAGNER

AUTO PRIMO
Inscrivez-vous sur
autoprime.com

CT.	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	TOTAL NET H.T.	TOTAL T.V.A.	TOTAL A PAYER
2	895.51	20.00	179.10			
				895.51	179.10	

Payable le : 22/03/2024

* REMISE ACCORDEE SUR CERTAINS ARTICLES

1074.61

A JOINDRE AU RÈGLEMENT

2024000263

PAIEMENT : Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture d'un client professionnel entraînera de plein droit l'application d'une pénalité égale à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date de l'échéance portée sur la facture et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant est fixé à quarante (40) euros conformément aux dispositions de l'article D.441-5 du Code de Commerce.